

40^e EME CONGRES DE L'UNION DEPARTEMENTALE

des syndicats FORCE OUVRIERE de Côte d'Or

VENDREDI 20 ET SAMEDI 21 OCTOBRE 2023

A l'espace Tabourot de la commune de Saint Apollinaire

Dijon, le 09/05/2023

Circulaire n° 1

AUX ADHERENTS

Sommaire

Dans cette première circulaire de la préparation du congrès, vous trouverez :

Page 2 : Déroulement du congrès

Pages 2 et 3 : Ordre du jour prévisionnel

Page 4 : Calendrier



**UNION DEPARTEMENTALE
DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE
DE CÔTE D'OR**

2, Rue Romain Rolland – 21000 DIJON

la force syndicale

AUX ADHERENTS

Le 40^{ème} Congrès de l'UDFO de Côte d'Or aura lieu le vendredi 20 et samedi 21 octobre 2023 à l'espace Tabourot de Saint Apollinaire.

Vous recevrez les circulaires et les informations nécessaires afin que ce Congrès se déroule d'aussi bonne manière que par le passé.

Le Congrès de l'UD est un moment très important pour nous tous, adhérents et militants **FORCE OUVRIERE** du département de la Côte d'Or.

Soyez vigilants, d'autres circulaires vous seront adressées. Lisez-les attentivement afin de réussir ce congrès.

VENDREDI 20 OCTOBRE 2023

- 08 h 00 :** Accueil des congressistes
Vérification et pointage des mandats
- 09 h 15 :** Congrès extraordinaire : modification des statuts
- 09 h 30 :** Ouverture du congrès
Installation du bureau du congrès et de la Présidence
Présentation de l'organisation de la journée (par le responsable du comité d'organisation)
Hommage aux disparus
- 09 h 45 :** Intervention de Monsieur le Maire de Saint Apollinaire (suivant ses disponibilités)
- 10 h 00 :** Mise en place de la Commission de vérification des mandats et de dépouillement
Présentation du complément au rapport moral et d'activité par le Secrétaire Général de l'Union Départementale
- 11 h 00 :** Discussion sur les différents rapports
- 12 h 00 :** Pause et arrêt des travaux de la matinée
- 13 h 00 :** Repas
- 14 h 30 :** Reprise des discussions sur les différents rapports
Rapport de la commission des mandats
- 15 h 00 :** Réponses du Secrétaire Général et vote des rapports moraux et d'activités de l'Union Départementale

- 15 h 30** : Présentation, discussion et vote du :
- Rapport financier (présenté par le trésorier)
 - Rapport de la commission de contrôle financier
- 16 h 00** : Rapport d'activité AFOC (Association FO Consommateurs)
Rapport de l'UDR (Union des Retraités)
- 16 h 30** : Eventuelles modifications des statuts – VOTE des statuts
- 17 h 00** : Interventions des invités
- 18 h 00** : Distinction pour services rendus aux camarades
- 19 h 00** : Repas fraternel
- 21 h 00** : Spectacle

SAMEDI 21 OCTOBRE 2023

- 08 h 15** : Ouverture du congrès
Installation du bureau du congrès
Présentation de l'organisation de la journée (par le responsable du comité d'organisation)
- 08 h 30** : Elections des Instances de l'Union Départementale :
- Commission Exécutive
 - Commission des Conflits
 - Commission de Contrôle Financier
- 09 h 15** : Présentation, discussion et vote de la résolution générale
- 09 h 45** : Intervention des invités (éventuellement)
- 10 h 30** : Résultats des élections des instances de l'UD
Réunion de la Commission Exécutive pour l'élection des membres du bureau de l'UD
- 10 h 45** : Présentation du bureau de l'UD
Intervention du secrétaire confédéral
- 12 h 30** : Clôture du congrès

Calendrier

20 août au plus tard : date limite de dépôt auprès du secrétariat général des candidatures à la Commission Exécutive, Commission de Contrôle des Comptes ou de Conflits

20 août au plus tard : date limite pour la saisie des mandats et inscription des délégués et délégués associés (*Les modalités seront précisées dans une prochaine circulaire.*)

20 septembre au plus tard : communication du rapport d'activité de l'Union départementale par courriel (*Les modalités seront précisées dans une prochaine circulaire.*)

20 septembre au plus tard : date limite pour la commande des repas et leur paiement (*Les modalités seront précisées dans une prochaine circulaire.*)

